



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



**ÉduNum**  
Lettres

N°24  
Décembre 2024

Depuis l'ouverture de ChatGPT au grand public en novembre 2022, l'usage des **intelligences artificielles (IA) génératives** s'est étendu à toutes les couches de la population. À l'heure actuelle, il devient de plus en plus fréquent de constater que des élèves ont eu recours à une IA générative pour rédiger un devoir, notamment s'il est à préparer à la maison. Cette utilisation, qui se fait pour l'instant à titre privé, impacte profondément le travail scolaire et soulève de nombreuses questions. Qu'on le veuille ou non, il devient en effet nécessaire pour les enseignants, en particulier pour les professeurs de Lettres, de **travailler avec l'IA**, pour détecter des usages non-sollicités, les encadrer et les gérer, mais aussi, et surtout, pour sensibiliser les élèves aux limites de ces outils et à leurs enjeux éthiques, en favorisant l'**émergence d'un recul critique** vis-à-vis de leurs productions mais aussi, plus largement, de la pertinence de leur utilisation. Pour y parvenir, il est indispensable que les personnels de l'Éducation nationale s'approprient les principes et les usages possibles de ces artefacts dans un contexte scolaire. Il est également important que soient portés à leur connaissance des outils et supports permettant de faire naître la réflexion des élèves.

Cette **lettre ÉduNum n°24** se propose donc d'apporter aux équipes de Lettres, professeurs, formateurs, membres des corps d'inspection, des éléments de réflexion permettant de mieux appréhender le fonctionnement des **IA génératives**, leurs atouts et leurs limites, de les mobiliser en restant dans un cadre légal et serein, et d'en envisager des utilisations pertinentes dans un contexte pédagogique.

Dans l'optique de favoriser la réflexion des équipes et des élèves, les images illustrant la lettre ont fait l'objet d'une attention particulière. Ce ne sont pas des images générées par IA comme on en trouve dans les médias à l'heure actuelle. Au contraire, le choix a été fait de mobiliser des **créations artistiques**, notamment celles diffusées sur le site [Better Images of AI](#). Leur principe est de confronter le lecteur à des représentations plus « réalistes » et équitables de l'IA, en évitant des clichés qui induisent en erreur et installent la peur : robots blancs, anthropomorphisme, omniprésence de la couleur bleue, références à la création d'Adam ou au cerveau humain, à la science-fiction... Les images du site en question peuvent être téléchargées et utilisées gratuitement par chacun et chacune à condition d'être créditées à l'aide de la licence Creative Commons, comme cela est fait tout au long de la lettre.



## Sommaire

ACTUALITÉS.....	4
NOUVEAUTÉS DES SERVICES NUMÉRIQUES ÉDUCATIFS.....	4
RETOURS D'USAGES NUMÉRIQUES.....	5
1. Autour de la génération d'images par IA.....	5
2. Autour de la création d'agents conversationnels.....	6
3. Autour de la génération de textes.....	7
PRATIQUES PÉDAGOGIQUES NUMÉRIQUES.....	8
1. Aider l'élève à dépasser la tentation de la « copie ChatGPT ».....	8
2. Faire naître un regard critique et un usage raisonné.....	9
3. Vers la correction de copies assistée par IA ?.....	9
POUR ALLER PLUS LOIN.....	10
1. Fonctionnement des grands modèles de langage.....	10
2. Enjeux éthiques de l'IA.....	11

# ACTUALITÉS



« [Balanced scale of Justice](#) » / [Wikimedia Commons](#) / [CC0 1.0](#)

La délégation sénatoriale à la prospective a adopté le 30 octobre 2024 le **rapport thématique sur « IA et éducation »** ([lien direct](#)), qui évalue les usages actuels de l'intelligence artificielle dans l'éducation en France et ouvre des perspectives générales pour son intégration efficace et responsable. Les pages 25-26 de ce rapport établissent les limites juridiques et éthiques dans les usages scolaires de l'IA par les élèves, et peuvent donc aider à cibler ces usages. Elles mettent en avant la nécessité de rester vigilant sur

l'utilisation qui est faite des données des élèves, en évitant de leur faire utiliser de façon directe une IA générative, quelle qu'elle soit, en contexte scolaire.

Afin d'établir un cadre légal de recours à l'IA en classe, les **délégués à la protection des données (DPD)** de chaque académie demeurent les interlocuteurs privilégiés : leur liste et leurs coordonnées sont en ligne [sur eduscol](#). Ils peuvent accompagner la recherche et la définition d'usages et de contextes satisfaisants sur le plan juridique.

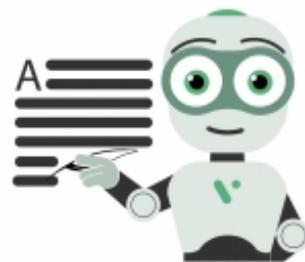
Pour aborder les questions liées à l'IA en faisant appel à des termes français et non anglais, le *Journal officiel* n°0212 du 6 septembre 2024 publie une « [liste relative au vocabulaire de l'intelligence artificielle](#) » qui invite notamment à remplacer l'anglicisme *prompt* par le nom « instruction ».

## NOUVEAUTÉS DES SERVICES NUMÉRIQUES ÉDUCATIFS

Le modèle de langage *open source* et souverain **LUCIE**, en cours de développement par l'entreprise Linagora, est présenté sur [cette page](#) et, plus en détail, dans [cette téléconférence](#). Orienté vers l'usage dans le monde de l'éducation, il présentera l'avantage d'être basé sur un corpus d'apprentissage entièrement transparent.

De son côté, la plateforme **Vittascience**, utilisable sans création de compte et d'abord destinée à accompagner l'apprentissage de la programmation, étend son [offre en matière d'IA](#) et met désormais à disposition, parmi ses autres outils :

vitta  
science



- un **générateur de texte** dans lequel il est possible de faire tourner différents modèles de langage, de Mixtral à Llama-3 en passant par GPT 4o mini
- un **générateur d'images**
- un **outil d'entraînement de l'IA** à la reconnaissance d'images.



Pour les personnels désireux de se former au fonctionnement et aux usages de l'IA dans le monde de l'éducation, le **projet européen AI4T** propose deux ressources

extrêmement utiles : le MOOC « [Intelligence artificielle pour et par les enseignants](#) », réalisé par le ministère de l'Éducation nationale et l'INRIA et en libre inscription jusqu'au 30 décembre 2024 sur la plateforme Fun-MOOC, et le [manuel ouvert du même titre](#), téléchargeable au format PDF ou consultable en ligne.

## RETOURS D'USAGES NUMÉRIQUES

Pour l'instant, **trois grands types d'usages de l'IA générative** sont effectivement mis en œuvre par les professeurs de Lettres.

### 1. Autour de la génération d'images par IA

C'est paradoxalement par la génération d'images qu'un certain nombre de professeurs de Lettres sont d'abord entrés dans des usages pédagogiques de l'IA.

L'activité de **génération d'images**, qui se fait par la rédaction et l'affinement progressif des consignes données à la machine, permet en elle-même, par la précision qu'elle exige, le travail de compétences d'écriture. Le site de Documentation de **l'académie de Lille** propose ainsi



Image par [Alan Warburton](#) / © BBC / [Better Images of AI](#) / [Quantified Human](#) / [CC-BY 4.0](#)

[l'autopublication d'un récit](#)

[d'anticipation illustré par IA](#) en 3<sup>e</sup> prépa-métiers. L'image est mobilisée pour illustrer un article ou un récit, ce qui demande à la fois rigueur et exactitude dans la rédaction de l'instruction donnée à la machine, et réflexion sur ce qui peut constituer une illustration appropriée pour le texte considéré. Dans l'**académie de Besançon**, un [scénario analogue](#) est mis en œuvre en 5<sup>e</sup> pour illustrer les *productions des élèves* à l'aide du générateur d'images de Vittascience, avec production d'un livret par la suite exposé au CDI.

La même académie propose, dans le cadre du questionnaire sur « La ville, lieu de tous les possibles ? » en 4<sup>e</sup>, de [confronter les élèves aux représentations générées par IA](#) à partir des éléments de description proposés dans les textes, pour en faire la critique et identifier les limites de l'outil<sup>1</sup>.

## 2. Autour de la création d'agents conversationnels

Avec l'ouverture de plateformes de création d'agents conversationnels (*chatbots* en anglais), plusieurs enseignants ont eu l'idée d'en mettre en place pour travailler la compréhension d'une œuvre et son appropriation : c'est par exemple le cas dans l'**académie d'Orléans-Tours**, qui propose de « [Vérifier la compréhension d'une œuvre et travailler l'argumentation à partir d'un agent conversationnel](#) », en

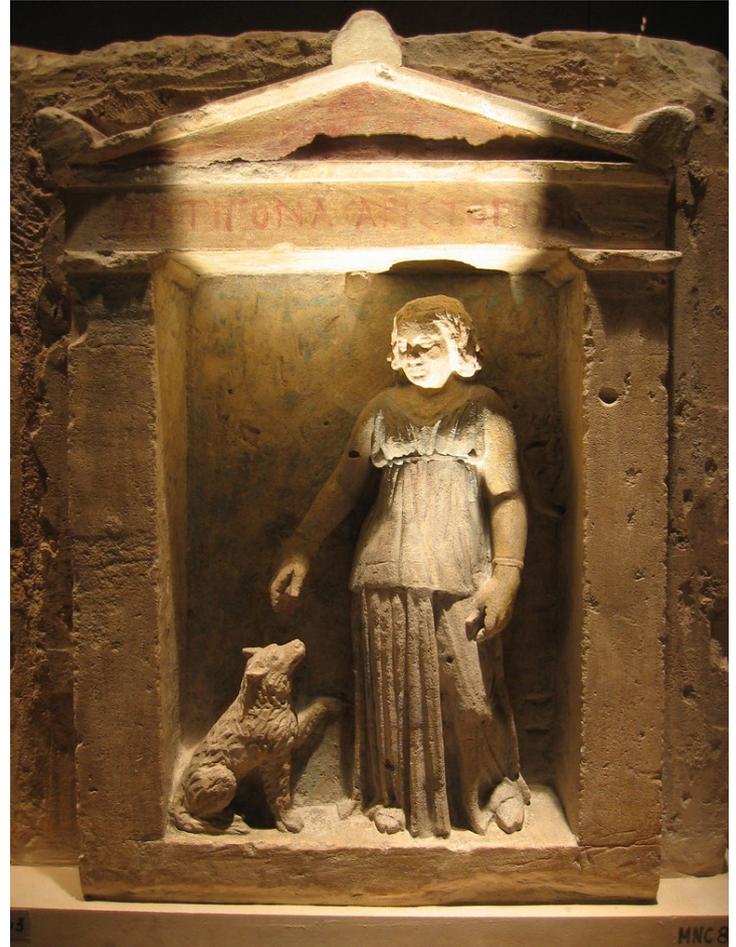
---

<sup>1</sup> Dans une perspective d'Éducation aux Médias et à l'Information (ÉMI), une telle démarche peut ouvrir une réflexion plus large sur l'utilisation des images générées par IA dans le journalisme, par exemple en prenant appui sur [l'un des épisodes sur l'IA](#) de l'émission « Le Dessous des images » sur Arte comme « [IA : le policier avait six doigts](#) » ou « [L'IA, envoyée spéciale dans le passé](#) ».

amenant d'abord l'élève à dialoguer avec l'Antigone de Jean Anouilh pour la faire changer d'avis et éviter sa mort, avant d'analyser les échanges pour dégager les arguments qui ont été utilisés.

Toujours sur l'*Antigone* d'Anouilh, l'**académie de Besançon** utilise quant à elle « [Un robot conversationnel pour travailler le regard critique sur une oeuvre](#) » : partant du constat que les élèves se trouvent rapidement à court d'arguments lorsqu'ils doivent proposer un retour critique sur leurs lectures, elle invite les élèves à une conversation avec l'agent conversationnel programmé par le professeur pour les amener à construire et à développer des arguments à visée critique sur l'œuvre.

Enfin, dans l'**académie de Strasbourg**, le scénario TraAM « [Utiliser un système d'intelligence artificielle générative pour apporter des conseils personnalisés en maîtrise de la langue dans des tâches de révision/correction de texte](#) » envisage la programmation d'un agent conversationnel pour assister l'élève dans la révision et la correction de son texte, mais pointe surtout les limites actuelles de ce type d'outil dans le cadre de l'étude de la langue.



« [Alexandria - coffin sculpture of Antigone](#) », par [Xuan Che](#) / CC BY 2.0

### 3. Autour de la génération de textes

Si la génération de texte apparaît comme la fonctionnalité de l'IA générative la plus intéressante en Lettres, son usage doit cependant faire l'objet d'une régulation rigoureuse. Dans le cadre scolaire, la manipulation des grandes IA génératives doit être effectuée **par le professeur** et non par les élèves.

L'**académie de Besançon**, dans le scénario « [Utiliser l'IA pour travailler la rédaction et la mise en page du sujet de réflexion / d'argumentation](#) », utilise de son côté l'IA générative pour libérer l'élève de la tâche de recherche d'exemples et d'arguments, afin de lui permettre de centrer son travail sur le développement

des idées, la rédaction et la structure du devoir. Dans ce cadre, la génération d'arguments et d'exemples est réalisée par l'adulte, en suivant les propositions de la classe.

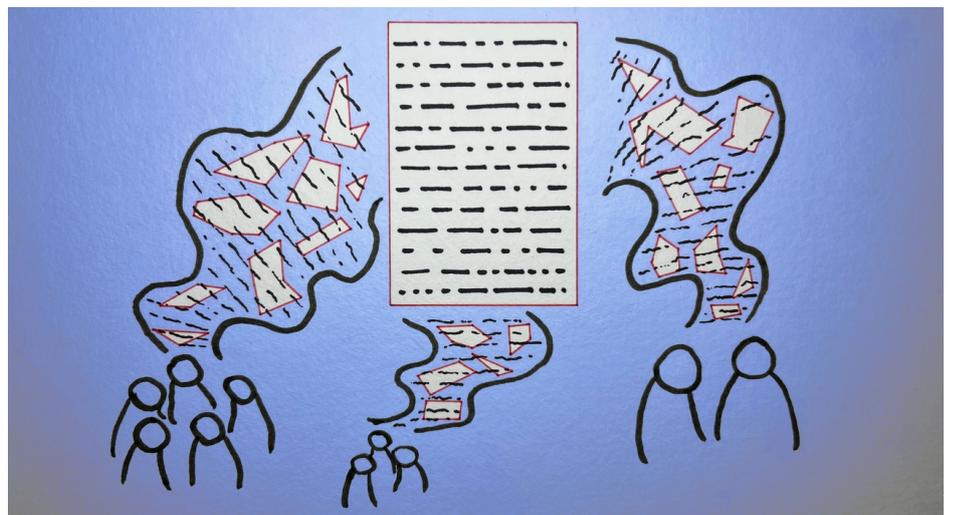
L'**académie de Versailles** propose quant à elle un usage vertueux de l'IA générative dans le scénario « [L'IA, un étayage pour accompagner la compréhension d'un texte ?](#) » : pour accompagner ses élèves dans l'interprétation de l'incipit de *1984* d'Orwell, l'enseignante met à disposition des élèves différents étayages, dont des « traductions » de l'extrait par IA, générées à son bureau lors de la préparation du cours. Les élèves sont ensuite amenés, en fin de séance, à évaluer l'apport de chaque type d'étayage, portant ainsi un regard critique sur cet usage de l'IA.

## PRATIQUES PÉDAGOGIQUES NUMÉRIQUES

On le voit, le plus urgent en Lettres face à l'irruption des IA génératives est de former les élèves à porter un regard critique sur le fonctionnement de ces machines et sur leurs productions.

### 1. Aider l'élève à dépasser la tentation de la « copie ChatGPT »

Le scénario « [Approche pédagogique du commentaire littéraire à l'ère des IA génératives](#) » de l'**académie de Strasbourg** propose une approche de la préparation du commentaire littéraire fondée sur les échanges collaboratifs entre élèves, qui rend inutile ou, en tout cas, beaucoup moins utile la copie de commentaires générés par ChatGPT.



Yasmine Boudiaf & LOTI / [Better Images of AI](#) / [Data Processing](#) / [CC-BY 4.0](#)

De son côté, l'**académie de Versailles** met en œuvre, dans le scénario « [Réponses générées par IA en Lettres](#) », la reprise d'un « devoir ChatGPT » à partir d'un corpus de réponses erronées générées par l'IA, et la reconstitution, à l'aide du générateur de texte de Vittascience, des « hallucinations » de la machine et de leurs causes. De cette façon, il sensibilise les élèves à la fois aux biais de l'IA, avec le recours incessant à des stéréotypes, et à son fonctionnement très mécanique, déterminé qu'il est par les calculs de probabilités. Cela permet de dessiller le regard des élèves sur ces outils et la prétendue perfection de leurs productions.

## 2. Faire naître un regard critique et un usage raisonné

En allant plus loin sur la question des stéréotypes, l'**académie de Strasbourg** propose, dans le scénario « [Les métiers ont-ils un genre pour l'intelligence](#)

[artificielle ?](#) », une activité de génération d'image combinée à

son décryptage à l'aide de l'outil de Vittascience qui permet d'entraîner une IA à reconnaître des images. Ce travail, mené en lien avec l'étude de la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* d'Olympe de Gouges en 1<sup>re</sup>, ouvre les yeux des élèves sur les biais de l'IA de manière encore plus poussée. Le scénario « [Pour un usage réfléchi de l'intelligence artificielle](#) » les conduit quant à lui à porter un regard critique sur des propositions de commentaire de ChatGPT fournies par le professeur.

Le recul acquis dans ces différents travaux vis-à-vis des productions de l'IA peut être à son tour mobilisé dans le scénario « [Argumenter à propos de l'IA en classe de 2<sup>de</sup>](#) », proposé par la même académie, qui invite les élèves à s'informer sur l'IA en développant leur esprit critique afin de devenir des citoyens à même de faire des choix éclairés sur cette technologie.

## 3. Vers la correction de copies assistée par IA ?

À l'heure actuelle, l'éducation nationale ne propose aucun système de correction de copies assistée par IA. Cependant, plusieurs entreprises expérimentent des solutions en



[Yutong Liu & Kingston School of Art / Better Images of AI / Talking to AI 2.0 / CC-BY 4.0](#)

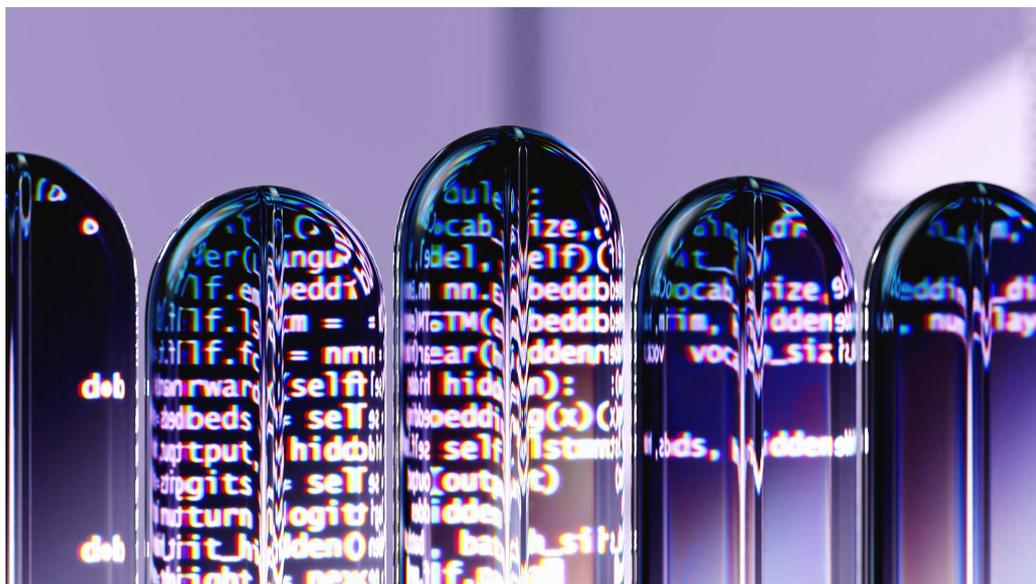
ce sens. Dans l'**académie de Lyon**, l'article « [Expérimentation de la correction de copies du DNB par l'intelligence artificielle](#) » confronte la correction complète de sept copies de français du DNB, par des humains et par une IA, faisant ressortir l'écueil que constitue, pour la machine, la reconnaissance de l'écriture manuscrite, avec un gain en temps une fois cette étape franchie, mais un caractère limité de l'évaluation, l'IA se cantonnant aux éléments de corrigé qui lui ont été communiqués.

## POUR ALLER PLUS LOIN //

Chaque jour, l'intelligence artificielle générative se trouve placée au cœur de nombreuses nouvelles ressources qui tentent de répondre aux questions qu'elle soulève sur les plans du langage et de l'éthique.

### 1. Fonctionnement des grands modèles de langage

Pour aller plus loin sur le fonctionnement des grands modèles de langage et leurs enjeux linguistiques, on peut recommander, en introduction, l'article « [L'IA est-elle capable d'interpréter ce qu'on lui demande ?](#) » de Rémy Demichelis (*The Conversation*, 3 juin 2024). Un peu plus



[Wes Cockx & Google DeepMind / Better Images of AI / AI large language models / CC-BY 4.0](#)

technique, l'article « [Beau-parleur comme une IA](#) » de Fabian Suchanek et Gaël Varoquaux (*The Conversation*, 26 décembre 2022) aborde la question sous l'angle de la logique des énoncés, en analysant la difficulté que les IA génératives ont pu et peuvent parfois encore rencontrer avec la négation et avec les tâches de raisonnement.

Souvent intéressants, les [articles sur l'intelligence artificielle](#) du site « CNRS – Le Journal » mettent à portée du grand public les avancées du développement de l'IA ainsi que les questions qu'elles soulèvent. En lycée, ils sont mobilisables en spécialité « HLP »

pour faire réfléchir les élèves aux limites de l'humain.

Parmi ceux qui peuvent spécifiquement concerner les professeurs de Lettres, on peut notamment citer « [La créativité peut-elle être artificielle ?](#) » de Brigitte Perucca, ou, à l'occasion de l'ouverture de l'exposition « Surréalisme » au Centre Georges Pompidou, « [La voix ressuscitée d'André Breton](#) » (interview d'Axel Roebel, chercheur en analyse et synthèse des sons, par Marina Julienne). Sur le même site, le dossier « [L'intelligence artificielle au défi du langage](#) », rassemble les articles les plus orientés vers le traitement automatique du langage naturel.

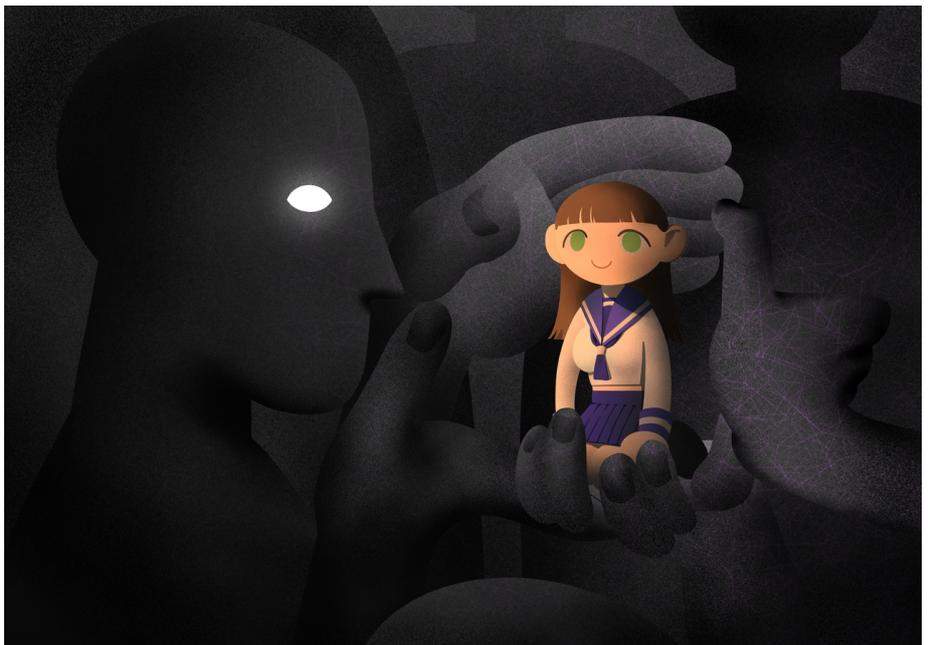
Pour entrer véritablement dans le fonctionnement de la machine, on peut recommander aux plus aguerris le cours de Benoît Sagot « [Apprendre les langues aux machines](#) » (58 minutes), dispensé au Collège de France du 8 décembre 2023 au 9 février 2024.

Un peu ancien, mais plus abordable, le *podcast* de France Culture « [Traitement automatique des langues : do you speak computer ?](#) » du 5 janvier 2022, avec les chercheurs François Yvon et Laurent Besacier, présente l'intérêt de sensibiliser l'auditeur au fonctionnement général des grands modèles de langage sans pour autant mobiliser des bases scientifiques très poussées.

## 2. Enjeux éthiques de l'IA

Pour aborder les enjeux éthiques de IA, se centrer sur la **question des émotions** peut constituer une approche intéressante. Les travaux de Laurence Devillers sur les robots émotionnels, que le *podcast* de France Inter « [Peut-on être consolé par une intelligence artificielle](#) » (7 minutes) permet d'aborder avec les élèves, sont intéressants à cet égard. Sur France Culture, le dernier épisode de la série

« L'intelligence artificielle, objet philosophique ? » : « [L'IA, nouvel animal de compagnie ?](#) » (58 minutes), avec Laurence Devillers et Dominique Lestel, développe ce



[Ying-Chieh Lee & Kingston School of Art / Better Images of AI / Who's Creating the Kawaii Girl? / CC-BY 4.0](#)

questionnement, tandis l'article du site CNRS – Le Journal « [Les algorithmes peuvent-ils détecter l'humour, les émotions ou les discours haineux ?](#) », qui présente une interview de Farah Benamara par Martin Koppe, l'envisage d'un point de vue plus technique.

L'irruption de l'IA soulève aussi les **questions du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle**, liées à celle, plus philosophique, de la créativité : bien que datant de 2023, le *podcast* « [Artistes face à l'IA : que reste-t-il du droit d'auteur ?](#) » (60 minutes), sur France Culture, permet d'aborder ces problèmes. L'article « [Comprendre les complexités de l'IA générative en matière de propriété intellectuelle : défis et perspectives](#) » de l'EUIPO (Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle), rédigé avant l'entrée en vigueur de la [Loi sur l'IA](#) de l'Union européenne en 2024, présente quant à lui certains des questionnements qui ont conduit à son élaboration.

Dans le document de l'UNESCO « [L'autonomisation des utilisateurs grâce aux réponses apportées par l'éducation aux médias et à l'information à l'évolution de l'intelligence artificielle générative \(IAG\)](#) », Divina Frau-Meigs met de son côté en avant les opportunités, défis et risques liés à l'IA générative du point de vue de l'Éducation aux Médias et à l'Information (ÉMI). Elle ouvre ainsi des pistes de réflexion sur les biais de l'IA, notamment sur les questions de la **désinformation**, du **droit d'auteur**, de la **propriété intellectuelle**. La table ronde « [Les enjeux de la confiance en l'information dans un contexte réinterrogé par les algorithmes et l'intelligence artificielle](#) » (55 minutes), organisée par Réseau Canopé dans le cadre de la Journée interacadémique des professeurs documentalistes en 2024, développe ces questionnements.



[Catherine Breslin](#) & Team and Adobe Firefly / [Better Images of AI](#) / [Chipping Silicon](#) / [CC-BY 4.0](#)

Toujours d'un point de vue éthique, l'irruption de l'IA générative soulève la question du **coût environnemental** de son utilisation. Le court *podcast* de France Culture « [Le coût environnemental de l'IA est colossal et... sous-évalué](#) » (5 minutes) pose clairement les données du problème. Dans leur article « [L'IA peut-elle vraiment être frugale ?](#) » (*The Conversation*, 13 mai 2024), les chercheurs Denis Trystram et Thierry Ménissier proposent une analyse plus développée, ainsi que des pistes pour penser une IA plus « frugale », tout en faisant apparaître le caractère paradoxal de cette notion.

**Lettre ÉduNum proposée par la direction du numérique pour l'éducation  
Bureau de l'accompagnement des usages et de l'expérience utilisateur (DNE-TN3)**

✉ [Contact courriel](#)

Vous recevez cette lettre car vous êtes abonné à la lettre ÉduNum Lettres  
Souhaitez-vous continuer à recevoir la lettre ÉduNum Lettres ?

[Abonnement/Désabonnement](#)

À tout moment, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (articles 15 et suivants du RGPD).  
Pour consulter nos mentions légales, [cliquez ici](#).

ISSN 2739-8900 (en ligne)